

Rapport Financier

Année 2015

COTÉ RECETTES

Les **cotisations** se maintiennent à un niveau correct : 21 cotisants ; Ce nombre est à rapprocher avec le nombre-là de 75, celui des personnes qui depuis près de dix ans ont cotisé au moins une fois.

La **Mairie de Lille** a reconduit sa confiance non seulement en accordant cette année une subvention¹ confortable pour les animations entreprises dans les médiathèques de la Ville, mais aussi en honorant la facture de réalisation des mallettes Nap².

La **Direction Régionale de l'Action Culturelle** a été sollicitée cette année pour une subvention spécifique a pour l'Atelier Artistique au Lycée Pasteur. D'autre part, en fin d'année 2015 a été déposé un dossier concernant l'exposition Késéxa.

Comme à l'accoutumée, notre association répond volontiers aux demandes d'acteurs locaux comme les établissements d'enseignement, la villa Mont Noir, etc. Les produits correspondant à ces activités sont inscrits dans la ligne 'Facturation **Interventions**' : le détail de ces opérations est donné dans le tableau annexe « Détail Facturation »

COTÉ DÉPENSES.

Les frais de fonctionnement de l'association sont à la mode de Zazie, corrects, sans excès : l'association vit notoirement des engagements bénévoles de ses membres.

Cette année a été celle d'un effort important de réalisation de documents de communication :

d'une part la rénovation du site informatique accomplie par Nadège Moyart et Martin Granger, leur rétribution s'inscrivant dans la ligne infographie et web

d'autre part, l'exposition accompagnant la grande Manifestation GLOB'Z de collages réalisés par Philippe Lemaire. L'association l'ayant oublié paiera en 2016 un droit de monstration au remarquable artiste.

Sur le plan des honoraires, a été entrepris l'exercice de démocratie financière avec le tableau des **conventions réglementées** : L'association liste l'ensemble des personnes qui ont été rétribuées à l'occasion d'une intervention facturée et, pour chacune d'elles, le montant total payé dans l'année comptable. Ce document est annexé au compte-rendu de l'Assemblée générale et sera poursuivi à chaque exercice.

CONCLUSION : 2015, année avec un bénéfice de 6%. Avec une réserve financière ne fond pas....

À Lille, le 21 janvier 2015
Le trésorier J.L. LAFON

Rapport approuvé à l'unanimité des participants de l'Assemblée Générale 2015

Vu la présidente



Vu le Trésorier



¹ Colonne recettes, chapitre Subvention, ligne « Lil » : soit 4.500€

² Dans le chapitre opérations, voir Facturations, dans le tableau annexe « Détail Facturation » soit 7.800 €